

Francueil

BULLETIN MUNICIPAL **2025**



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

www.francueil.fr



Le bon tuyau pour se chauffer? C'est Sorégies!

LES AVANTAGES DU GAZ PROPANE EN RÉSEAU

- **Polyvalence** : une seule énergie pour tous les usages
- **Confort** : le gaz arrive 24h sur 24 sans rien faire
- **Praticité** : aucune citerne installée sur votre terrain

Sorégies Groupe 05 49 44 79 00 soregies.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la.

market
Vos supermarchés de proximité

Faverolles-sur-Cher Bléré

CHARGEUR
CARTES
CAISSA
POMMES
CARTES

CHAQUE JOUR DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE...

Un temps pour Elle

Prothésiste ongulaire
Renforcement sur ongles naturels et pose Américaine

06.77.94.99.67
un_temps_pour_elle_37150
Untempspourelle37150
untempspourelle37150@gmail.com

J'peux pas... j'ai poney !!!

ÉCURIES la Clé Champs
DAISY VAILLANT
06 78 52 05 53
23, La Minière | 37150 FRANCUEIL

WWW.LESECURIESLACLEDESCHAMPS.FR

VERNAT Travaux Publics G.V.T.P.

7, Rue du Bon Raisin - Z.I. de Vauzelle
37600 LOCHES
accueil@vernattp-gv.com
02 47 59 64 16

AEB

LOCATION • VENTE
MATÉRIEL BTP • PRO / PARTICULIERS / INDUSTRIE

Le bon outil au bon moment

0 820 200 232 Service 0,09€ / min + prix appel

MAGASIN D'OUTILLAGE • VENTE DE MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

18 AGENCES EN RÉGION CENTRE! MONTHOU SUR CHER • MONTLOUIS • METTRAY

www.aeb-branger.fr



Pierre EHLINGER
Maire de FRANCUEIL

LA VIE MUNICIPALE

- Édito p.3
- Budget/Finances 2024 p.4
- Environnement p.6
- Retour en images sur 2024 p.8
- Nos commerçants en vedette p.10
- Personnel communal p.11
- Travaux p.12
- Citoyenneté p.14
- Enfance/Jeunesse p.15
- Social p.16
- Culture p.17

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- Enfant/Loisirs p.19
- Loisirs p.20
- Sports p.21

INTERCOMMUNALITÉ

- Collecte/tri des déchets/déchetterie p.24
- Nouveau site internet pour le smictom p.24

ÉTAT CIVIL

- p.25

La mairie de Francueil remercie les annonceurs de leur soutien.

Chères Francueilloises,
Chers Francueillois,

Nous quittons une année 2024 qui nous a fait vivre la fougue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et qui, en même temps, a semé d'embûches notre parcours d'élus locaux avec une incertitude politique pesante qui va impacter également l'année 2025. Les contraintes imposées par le redressement de la situation économique et financière de la France compliquent la vie de bon nombre de nos concitoyens et il nous faut donc garder la tête froide pour continuer notre mission au service de la collectivité. À ce sujet, nous devons accorder nos projets aux contraintes imposées par la loi de finances 2025 à l'ensemble des collectivités, comme la Région ou le Département, qui elles aussi voient fondre leurs possibilités d'aides financières. Nous allons poursuivre nos efforts dans le cadre des travaux permettant des économies d'énergie. Ainsi, après le remplacement de l'ensemble des éléments d'éclairage des bâtiments communaux, une étude en cours, mais encore à affiner, nous propose un diagnostic complet sur l'état de l'isolation thermique des bâtiments dont la commune est propriétaire et permet d'envisager les mesures à prendre. Les effets du changement climatique (canicules suivies de périodes de pluies intensives en 2024) sont également pris en compte. Ces phénomènes seront de plus en plus fréquents, il faut nous y préparer. Et puis en matière de sécurité, nous allons adapter notre système de vidéo-protection car la lutte contre les incivilités et la violence méritent une attention soutenue. Je vous souhaite une excellente année 2025. Que les moins bons moments que nous venons de connaître puissent renforcer votre foi et votre force dans l'avenir.

Soyez heureux, parce que c'est bon pour la santé.
Bien cordialement,
Pierre Ehlinger
Maire de Francueil

Recettes communales : la dotation globale de fonctionnement

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2025 devait être présenté à l'issue d'une procédure budgétaire marquée par un contexte inédit.

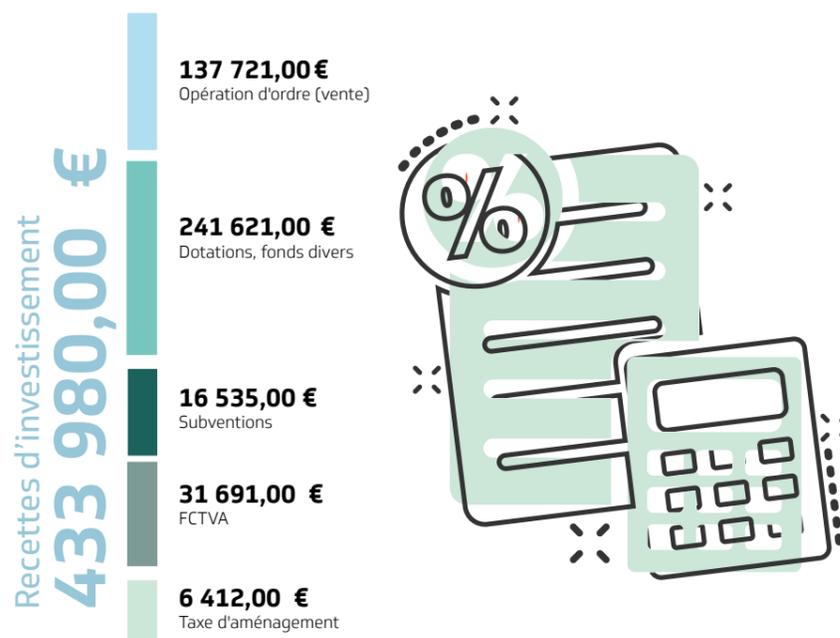
Seulement voilà, une dissolution, une motion de censure et deux premiers ministres plus tard, au moment d'écrire ce billet sur les finances, le projet de budget n'a pas encore été adopté et nous sommes sous le régime d'une loi spéciale qui autorise le gouvernement à percevoir les impôts et à engager certaines dépenses pour éviter une crise financière. Cette loi ne remplace pas la loi de finances pour 2025, elle permet de gérer une situation provisoire dans l'attente.

Pour ce qui concerne les collectivités locales dans le cadre de cette loi spéciale, le versement de la dotation globale de fonctionnement sera limité à son montant de 2024 tout comme les autres dotations qui constituent des prélèvements sur recettes de l'État.

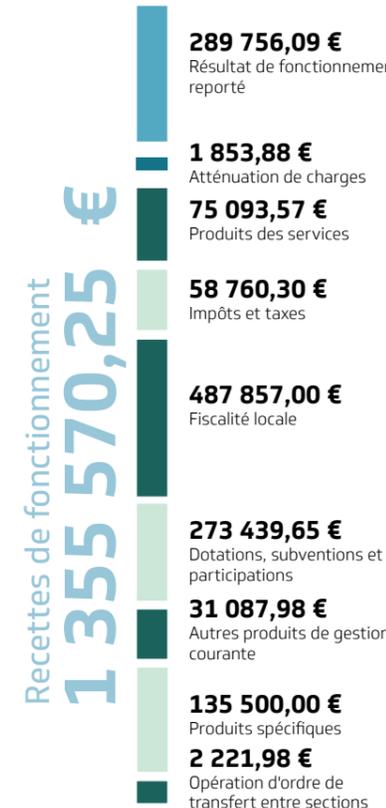
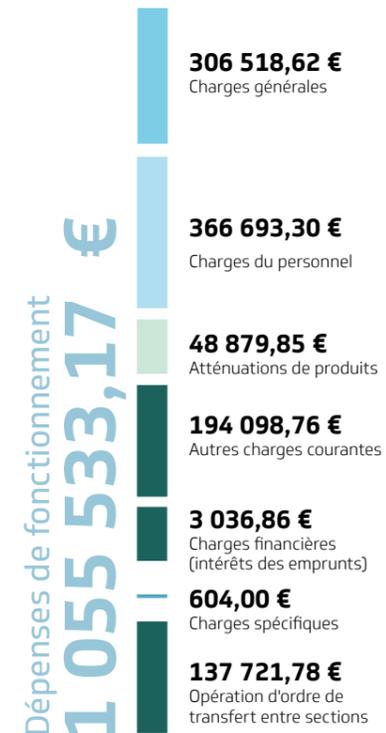
La revalorisation des bases fiscales par l'État ne dépend pas de la loi de finances, elle devrait être de + 1,7 % en 2025 contre 7 % en 2024, inflation oblige.

Pour ce qui concerne l'attribution des dotations d'investissement dont la DETR ou le fonds vert par exemple, elle ne sera réalisée que sur les dépenses déjà engagées. Les nouvelles demandes devront attendre le vote de la loi de finances pour 2025.

L'effort demandé aux collectivités territoriales serait de l'ordre de 2,2 milliards d'euros, c'est dire qu'il nous faudrait maintenant une réaction rapide du gouvernement et du parlement pour nous donner la visibilité nécessaire à l'élaboration de nos propres projets.



Tarifs communaux 2025



Location salle polyvalente

Habitants Commune

soirée été *	124 €
soirée hiver *	148 €
journée été **	260 €
journée hiver **	306 €
WE été ***	422 €
WE hiver ***	500 €
jour sup été **	110 €
jour sup hiver **	133 €

Hors Commune

soirée été *	172 €
soirée hiver *	191 €
journée été **	349 €
journée hiver **	397 €
WE été ***	205 €
WE hiver ***	590 €
jour sup été **	119 €
jour sup hiver **	141 €

Commerçants

journée été **	598 €
journée hiver **	670 €

Pour tous

caution	1 200 €
---------	---------

Concessions

Cimetière

15 ans (pour 2 m²)	135 €
30 ans (pour 2 m²)	282 €
50 ans (pour 2 m²)	451 €

Columbarium

15 ans	395 €
30 ans	587 €

Cartes de pêche étang communal

Carte annuelle	56 €
Carte journalière	7 €

Photocopies

A4 Noir et Blanc	0,10 €
A4 Couleur	0,20 €

Tarifs de la garderie périscolaire - Année 2024-2025

Abonné

Abonnement annuel par famille	22,86 €
1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 30 et de 17 h 15 à 18 h 30	0,47 €
forfait goûter(2) de 16 h 35 à 17 h 15	1,75 €
Petit déjeuner (sur demande des parents)	0,57 €
Frais facturés à partir de 3 retards par mois après 18 h 30	5,15 €

Occasionnel

1/4 d'heure de 7 h 15 à 8 h 30 et de 17 h 15 à 18 h 30	0,62 €
forfait goûter(2) de 16 h 35 à 17 h 15	2,06 €
Petit déjeuner (sur demande des parents)	0,57 €
Frais facturés à partir de 3 retards par mois après 18 h 30	5,15 €

Tarifs du restaurant scolaire - Année 2024-2025

Repas maternelle au forfait	4,10 €
Repas maternelle occasionnel	5,15 €
Repas primaire au forfait	4,36 €
Repas primaire occasionnel	5,38 €
Utilisation du service dans le cadre d'un PAI	1,31 €
Repas adulte	5,38 €

FLEURISSEMENT

Cadre de vie

Notre cadre de vie et notre environnement sont des préoccupations permanentes de la commune. Pour chaque décision ou projet, l'aspect paysagé est intégré dans la réflexion bien en amont de façon à associer le nécessaire développement communal avec son environnement. Nous faisons de gros efforts sur le fleurissement et la plantation de végétaux. Ainsi, pour l'opération 1 naissance = 1 arbre, ce sont 20 arbres fruitiers plantés en 2023 et 2024. Je me réjouis au passage que cela corresponde à autant de naissances dans la commune.

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, nous avons planté un chêne rouge, « Arbre de la Liberté » entre le mur du cimetière et le city-stade. Dans la rue du Général de Gaulle, il est prévu une plantation de bulbes lorsque le temps le permettra.

Nous avons également la volonté de poursuivre une plus grande végétalisation des espaces extérieurs de l'école avec la participation active des enfants et de leurs enseignants.

L'embellissement du village, c'est l'affaire de tous et nous avons l'exemple des participants au concours des maisons fleuries qui chaque année nous proposent de superbes réalisations.



Palmarès concours des maisons fleuries

Coup de cœur du jury : Mme LEFEUVRE Frédérique

1^{er} prix : Mme LONDAIS Claudine

2^e prix : Mme ULMANN Madeleine

3^e prix : M. GIRAUD Robert

4^e prix : M. TAVERNIER Fabrice

5^e prix ex-aequo : M. VANDIER Robert, Mme LEHOUX

Magalie, Mme CHALER Sophie, Mme BESNIER

Marie-Madeleine



Découvrez à pied la richesse de notre joli village de Francueil !

Les vallons de Francueil

Pour une belle randonnée autour de Francueil, un nouveau circuit pédestre de difficulté moyenne est proposé sur le territoire. Vous pourrez allier balade, patrimoine et nature.

Les onze kilomètres que vous propose cette boucle sont tracés entre histoire et biodiversité remarquable. Votre balade commence Place de Juchepies.

Vous cheminerez ensuite dans les rues de Francueil et descendrez dans la vallée.

La particularité de Francueil est la forme de son bourg, en croissant, entourant une zone de biodiversité protégée depuis 2002 et en passe de devenir une référence de protection de la faune et de la flore en centre village (bientôt un parcours pédagogique). La zone est partagée en trois parties.

La première partie est composée d'une zone humide bordée par un moulin, un étang et un marécage.

La deuxième partie de la promenade

est riche d'une autre histoire, celle de la Touraine et de ses vins. Vous trouverez aux abords du chemin des vignes, des puits, des loges de vignes, une maison de chasseurs typique de la région et un point de vue imposant sur la vallée et le versant opposé.

Pour la troisième partie, vous reviendrez ensuite vers le bourg où vous aurez une très belle vue sur l'église, le puits et le Presbytère. Vous passerez devant notre église Saint Thibault – Francueil. Dédicée à Saint Thibault, notre église date en partie du XI^e siècle et a été remaniée aux XV^e, XVI^e et XVIII^e siècles.

Au nord, deux chapelles s'ouvrent sur la nef :
– **La chapelle de la Sainte Vierge** présente une Vierge à l'enfant du XVII^e siècle et un vitrail de Lobin, maître verrier à Tours.

– **La chapelle de Sainte Barbe** date du XV^e siècle. On y trouve une statue de Sainte Barbe du XVI^e siècle.

Le chœur a été reconstruit au XVI^e siècle. On y voit une statue de Saint Thibault du XVII^e siècle. Le tout est éclairé au sud et à l'est par cinq grandes baies à remplage flamboyant.

Belle randonnée à tous !



Retour en images sur 2024

- 1 : Vœux 2024
- 2 : Récompenses maisons fleuries
- 3 : Commémoration du 18 Juin
- 4 : Plantation de l'arbre de la liberté
- 5 : Une naissance un arbre
- 6 : Jour du Cher
- 7 : Réunion sur la sécurité
- 8 : Achat du camion benne
- 9 : Concert de l'OUT
- 10 : Marché de Noël





Le relais de Francueil

C'est ainsi que nous continuons notre visite chez les commerçants de Francueil et nous nous arrêtons pour ce numéro au Bar Restaurant « le Relais de Francueil », 7 route de Tours.

Dans le rond-point stratégique et très passant de la commune et longeant la route départementale 976, le Relais de Francueil accueille les nombreux camions de frets, marchandises et frigorifiques ainsi que les touristes, les gens de passage et toutes les entreprises locales.

Omar Maghissene a repris ce commerce en février 2020 juste avant le confinement et à la suite de Patrice Bougrier, qui a tenu ce commerce 16 ans durant.

Le nouvel acquéreur a trente ans d'expérience derrière lui dans le domaine mais en région parisienne (Seine-et-Marne plus précisément). Ayant de la famille en Touraine et venant assez souvent lui rendre visite, Omar a souhaité poser ses valises dans notre belle région.

Après avoir trouvé ses marques et attendu que le Covid passe, il a su s'adapter à la demande et se familiariser avec les clients.

Son entreprise est composée de quatre salariés, en service et en cuisine.

Aujourd'hui, ils vous proposent des formules midi tout compris à 15 € et une formule plus améliorée à 21,50 €. Quelques suggestions comme la formule « Couscous » tous les jeudis est proposée ainsi que la suggestion « Tête de Veau » un vendredi sur deux, grand incontournable de la cuisine française.

Les deux salles peuvent accueillir jusqu'à 90 personnes, et la terrasse aux beaux jours 45 personnes. Omar propose un service traiteur et peut accueillir des groupes.

Pour l'accueil des routiers, Omar dispose de sanitaires et l'amplitude horaire permet de les recevoir très tôt pour le service du petit déjeuner. Jusqu'à 35 camions peuvent être garés sur le parking assez conséquent du Relais, ce qui fait sa force.

Omar fait partie des acteurs commerciaux de notre commune et nous lui souhaitons longue vie et vous invitons à aller lui rendre visite, à lui et à son équipe, le temps d'un café ou d'un déjeuner. ■



Omar fait partie des acteurs commerciaux de notre commune et nous lui souhaitons longue vie.

Le Relais de Francueil vous accueille tout au long de l'année, selon ses heures d'ouverture :
5 h 30 – 15 h 30 et 17 h 30 – 23 h
Tous les jours sauf le dimanche.



Le personnel communal

La nécessaire adaptation des agents publics aux besoins évolutifs du service public, notamment communal, oblige à connaître les métiers disponibles.

Les collectivités locales offrent une très grande diversité de métiers : près de 235 selon le répertoire des métiers élaboré par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et régulièrement mis à jour. Ce répertoire sert de base à la rédaction des fiches de poste des agents. C'est le maire qui établit la fiche de poste en collaboration avec la secrétaire générale de mairie afin que ce document corresponde au mieux aux besoins de la collectivité ainsi qu'à sa réalité professionnelle.

En ce début d'année 2025, Stéphanie BECCAVIN rejoint notre organisation en tant que secrétaire générale de mairie. Elle est chargée de mettre en œuvre, sous les directives du maire et des élus, les politiques



Le personnel communal est disponible au service de la population.

et les décisions de l'équipe municipale, elle assure la responsabilité des services administratifs et techniques de la commune et gère notamment en direct les finances et les ressources humaines. En binôme avec le maire, c'est un partage de responsabilité important, véritable couteau suisse de la collectivité, son rôle de conseil est primordial.

Pour le pôle administratif, à savoir : l'accueil physique et téléphonique du public, l'urbanisme, l'état civil, la gestion des concessions



du cimetière, la location des salles communales, la communication, elle est secondée par Maïté Delhomme.

Le pôle technique placé sous la responsabilité de Sébastien Pavy s'occupe de la voirie, des bâtiments, des espaces verts, de la gestion du parc matériel et véhicules, de l'aide à l'organisation des manifestations, des interventions en situation d'urgence comme celle relative aux aléas climatiques ou autres événements exceptionnels.

Il est chargé également de la supervision du pôle périscolaire qui comprend les agents de la cantine scolaire, de la garderie scolaire et de l'entretien des locaux.

Le personnel communal est disponible au service de la population, chacun et chacune dans son domaine assure sa mission avec les compétences et le dévouement qui méritent respect et considération.

Mairie de Francueil
2 rue des Écoles - 37150 Francueil
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : de 13 h 45 à 17 h 15
Mail : mairie-francueil@francueil.fr
ou accueil-francueil@francueil.fr

 www.francueil.fr

 02 47 23 91 43

Voirie – réseaux – stationnement

Après la réalisation du trottoir de la rue du Château d'Eau en 2023, un chemin piétonnier a été réalisé à partir de la Croix au bout de la rue Rabelais jusqu'à la sortie du village.

En 2024, nous avons totalement réaménagé la rue du Charles De Gaulle, chaussée et trottoirs. Cela représente un investissement d'environ 200 000 € auquel s'ajoute l'entretien courant par le service voirie de la communauté de communes assisté de nos propres agents communaux. Il s'agit des travaux de déglaisage, bouchages des nids de poule etc.. pour un montant annuel de 29 000 €.

Notre personnel s'occupe également chaque année de l'empierrement des chemins communaux, environ 150 tonnes de pierres cassées et du curage des fossés (total de près de 50 km); cela représente un très gros travail qui de plus est tributaire des caprices de la météo.

Pour réaliser ces travaux, les services techniques ont besoin d'être équipés, ainsi pour cette année 2024, nous avons acquis un tracteur d'une valeur de 14 000 € en début d'année et nous venons de commander un camion benne d'une valeur de 33 000 €.



Réaménagement rue Charles de Gaulle



Chemin piétonnier rue du Château d'eau

Bâtiments

La rénovation énergétique des bâtiments communaux nous a amené à réaliser d'importants travaux destinés à réduire la consommation des énergies, réduire le CO2 et à faire des économies sur nos coûts de fonctionnement et de maintenance.

Après des ajustements sur l'éclairage public, nous avons procédé au changement des moyens de chauffage de la salle des fêtes ainsi que de celui du cabinet des infirmières en 2023 suivi cette année 2024 du remplacement des points lumineux de tous les bâtiments propriétés de la commune par

une adaptation à la technologie LED et une réduction du nombre d'emplacements. Le tout pour une dépense de 40 000 €.

Une étude globale menée sous l'égide du SIEIL, avec la participation de l'ADAC-CAUE, qui apporte son expertise sur les isolations thermiques est en cours de réalisation. Si tout se passe bien techniquement et financièrement, nous pourrions commencer par une première phase de travaux concernant le remplacement des menuiseries (portes et fenêtres) des bâtiments de l'école; certaines datent de 1965. La dépense est évaluée à 120 000 €.



ZOOM

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), les règles d'urbanisme ont connu de nombreux changements. Avant tout projet de construction ou de travaux sur votre propriété, prenez l'attache du service compétent de la mairie. Tout document vu le plus en amont possible vous donnera les moyens de présenter un dossier bien ficelé et de gagner du temps sur les procédures administratives. Pour ce qui concerne un projet d'installation de panneaux solaires, cela commence avec la déclaration préalable de travaux auprès de sa mairie (DP). Cette déclaration sert à vérifier si le projet respecte bien les règles d'urbanisme en

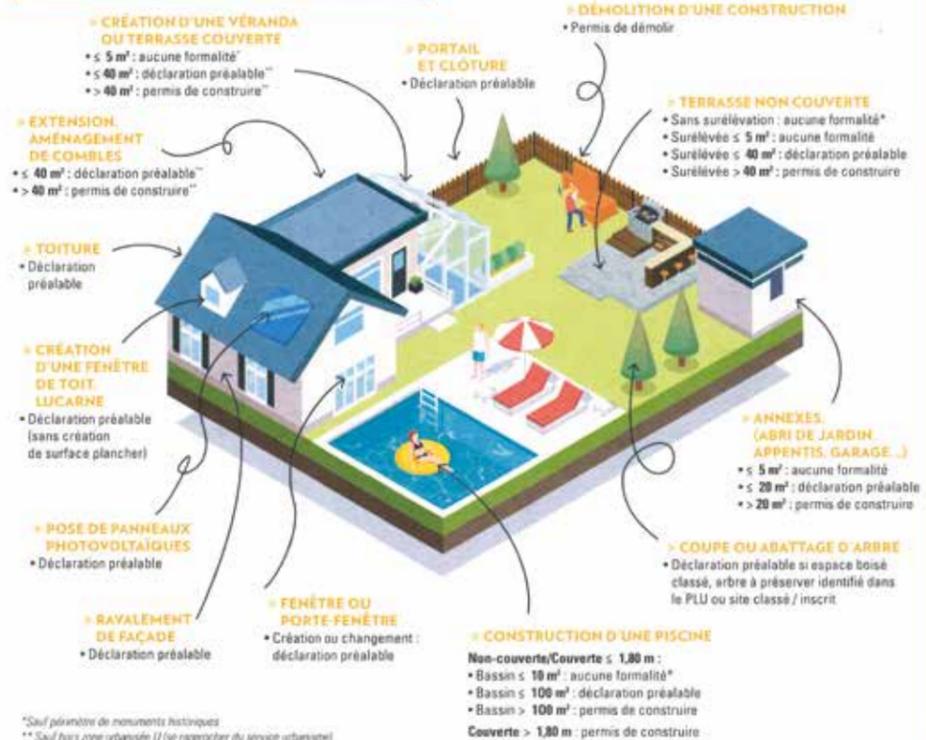
rigueur. Elle est obligatoire pour installer des panneaux solaires photovoltaïques sur un bâtiment existant. Il est bon de savoir également que si vous souhaitez installer des panneaux solaires sur un bâtiment neuf, il vous faudra l'intégrer directement sur les plans de votre projet de construction et votre demande de permis de construire. La loi Climat et Résilience, mise en place en 2021, avec l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette), comme l'un de ses axes majeurs, malgré une visée a priori vertueuse, a suscité de nombreuses réticences dans une période où de nombreux français galèrent pour trouver un logement et où la nouvelle construction devenait problématique.

Un espoir, l'ancien Premier ministre Michel Barnier a invoqué une pause pour tenir compte de la réalité des besoins et du dialogue avec les territoires pour arriver à des conclusions, qui sans méconnaître l'objectif de sobriété foncière, desserre le carcan dans lequel les maires se trouvaient dans l'impossibilité où ils étaient de répondre aux besoins de leurs communes.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques
**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

- SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN**
 - Auprès du service Urbanisme de la commune
 - Sur le site internet de la commune ou de la Communauté de communes
 - Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)
- RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER**
 - Au service Urbanisme de la commune
 - Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)
- DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ**

En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE**

Par le service Urbanisme de la commune, ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes selon le projet, inscrit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur
- RÉPONSE**

A compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.)
- AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX**

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
Service Urbanisme
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
39 rue Gambetta - 37130 Bléré
Tél. 02 47 23 58 62
urbanisme@cc-blere-valdechère.fr

VIVRE ENSEMBLE

Bruit, travaux, bricolage et voisinage



Chacun se doit de respecter la quiétude de son voisinage. Pour cela, il faut au minimum se tenir informé des règles appliquées dans sa commune puisque la réglementation peut varier quelque peu d'une agglomération à l'autre, et est fixée soit par arrêté municipal, soit par arrêté préfectoral. Au-delà de la réglementation, c'est une question de courtoisie et de respect. En matière de nuisances sonores, et contrairement à ce que croient nombre de personnes, on peut être verbalisé de nuit, mais aussi de jour. On parle bien de nuisances nocturnes mais aussi de nuisances diurnes. Et cela est tout à fait compréhensible.

À Francueil, les horaires appliqués à ce jour sont ceux issus de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013.

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ;
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi ;
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés. »

En application des articles L.1311-2 du code de santé publique et des articles L.2212-2 et L.2214-4 du code général des collectivités territoriales, les maires du département peuvent prendre des arrêtés pour édicter des règles plus restrictives ou pour compléter celles de l'arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage susceptibles d'être à l'origine d'une nuisance sonore sont – à certains endroits - interdits le dimanche et les jours fériés.

Les infractions au présent arrêté constituent des contraventions de 1^{er}, 3^e ou 5^e classe avec des amendes pouvant atteindre 1 500 € (hors récidive). ■

Scolaire et périscolaire

Après trois années où notre mobilisation avait permis de maintenir nos six classes à l'école de Francueil, une fermeture a été décrétée à la rentrée 2024/2025. Certes, nous avons des effectifs en légère baisse et nous savons que les effectifs diminuent dans les écoles maternelles et élémentaires, mais cela aurait pu être l'occasion de donner aux enseignants plus de temps et de moyens pour s'occuper des enfants qui connaissent quelques difficultés scolaires. Nous restons, avec les enseignants et les parents d'élèves du RPI de Chisseaux/Francueil toujours mobilisés pour donner à nos enfants les meilleures conditions possibles pour leur épanouissement.

La micro-crèche intercommunale qui permet à une population plus jeune de s'implanter à Francueil et dans les proches environs avec une bonne garantie d'accueil des tous petits, connaît toujours un taux de remplissage au top. Cependant, il faudra veiller à donner aux jeunes couples les moyens de se loger chez nous si nous ne voulons pas d'un village qui dépérit. ■



Les CM1-CM2 de Francueil

L'école de Francueil a beaucoup de projets encore cette année. Pour les financer, nous avons organisé une prévente de pots de préparation à cookies.

Depuis le début de l'année, nous récupérons des bocaux vides : plus de 140 pots nous ont été donnés ! Merci à toutes les personnes qui nous ont donné des pots vides !

Nous avons vendu 112 pots de préparation à cookies cette année !

Une fois la prévente terminée, nous avons calculé ce qu'il fallait acheter pour réaliser les préparations. Nous avons donc résolu un problème mathématique pour calculer les quantités de chaque ingrédient et faire la liste de courses pour les maîtresses. Mardi 10 décembre 2024, nous avons organisé la préparation des pots vendus dans l'ancienne classe des CE2.

Nous avons distribué des rôles à chaque élève de CM1 et CM2 : le découpage de papier cadeau pour décorer les couvercles des pots, différents stands d'ingrédients (farine, sucre, chocolat, cassonade...), l'étiquetage, la fermeture des pots...

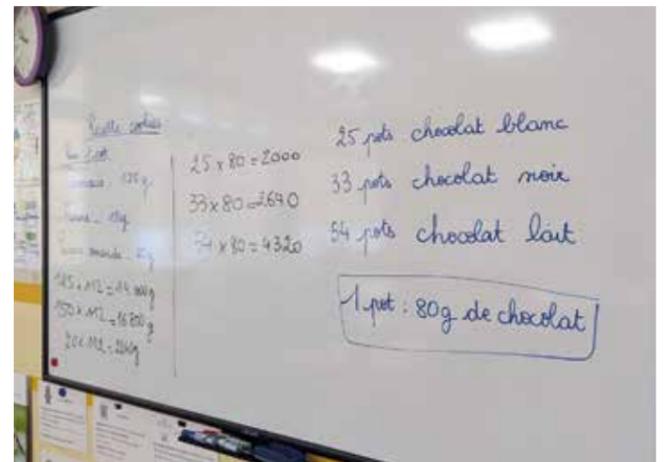
Chacun à son poste !

Nous avons ensuite accueilli les élèves des autres classes : GS, CP, CE1 et CE2 pour remplir les 112 pots vendus. Chaque élève recevait un pot vide à son entrée dans la classe, il devait alors suivre un chemin pour remplir son pot avec les différents ingrédients jusqu'à l'étiquetage.

Les commandes ont été récupérées le vendredi 13 décembre après la classe, en même temps que les dindes de Noël remportées par les gagnants de notre loterie.

L'argent récolté servira à financer les différents projets de toutes les classes de l'école.

Les élèves de CM1-CM2 de l'école de Francueil ■



SOLIDARITÉ

Seniors

Le Secours Catholique a publié, le jeudi 14 novembre 2023, son rapport statistique annuel État de la pauvreté en France « Prestations sociales : quand la solidarité s'éloigne ». Pour son rapport 2024, au-delà des contours d'une pauvreté multiple et complexe, qui caractérise l'exclusion d'aujourd'hui, l'association alerte sur la dégradation du niveau de vie des plus pauvres et la difficulté à accéder à la protection sociale face à la dématérialisation des démarches administratives.

Francueil participe chaque année aux collectes de la Banque Alimentaire pour venir en aide aux plus démunis. Nous subventionnons des associations caritatives comme les Restos du cœur ou Coup de Pouce, et la population bien entendu répond aux grandes actions caritatives comme le Téléthon par exemple. Un grand merci aux bénévoles et aux donateurs.

Sur le plan local, nous sommes aux côtés des services sociaux départementaux pour l'aide personnalisée qui se doit de rester dans la discrétion et le respect des bénéficiaires.



Pour l'action annuelle envers nos seniors de plus de 70 ans, nous maintenons cette année encore le bénéfice d'un bon d'achat de 30 euros par personne auprès de nos

commerces de proximité. En 2024 plus de 200 de nos aînés en ont profité. ■

Information municipale

En application du décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, un registre nominatif recensant les personnes fragiles et vulnérables à contacter en cas d'évènement exceptionnel (canicule, grand froid...) est mis en place à la Mairie.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées sont confidentielles. Elle peut être effectuée par la personne elle-même, ou une tierce personne. ■

✚ si vous souhaitez figurer sur ce registre, la fiche est téléchargeable sur le site internet www.francueil.fr ou sur simple demande auprès de la mairie.



FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES BENEFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE DEPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Inscription en qualité de :

- personne âgée de 65 ans et plus résidant à son domicile
- personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail et résidant à son domicile
- personne adulte handicapée
- personne fragile et isolée

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Téléphone fixe _____ portable _____

Mail _____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone fixe _____ portable _____

Lien de parenté _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone fixe _____ portable _____

Lien de parenté _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone fixe _____ portable _____

Lien de parenté _____

COMMÉMORATION

Cérémonies patriotiques

Assister aux cérémonies patriotiques est un acte concret qui permet de remplir notre devoir de mémoire. C'est une occasion de se souvenir des personnes qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre pays et nos valeurs, et de leur rendre hommage.

Le Maire doit se présenter lors des cérémonies du 8 mai, du 11 novembre, ainsi que lors des commémorations liées à la Résistance, à la Déportation ou à d'autres événements marquants de l'histoire nationale comme l'appel du 18 juin du Général de Gaulle. Sa

présence et celles des élus symbolise l'engagement indéfectible de la commune envers cette mémoire collective.

Dans un contexte particulièrement instable, il est indispensable de placer nos jeunes en situation d'acteurs visibles de ces commémorations. Cette année 2024 nous avons célébré les 80 ans de la libération de la France en 1944. Un arbre de la liberté, un chêne rouge, a été planté par des élèves de notre école, il est confié aux soins de tous les habitants de la commune. ■



Culture

ANIMATIONS

Francueil en fête

Qui mieux que l'orchestre de Michel Ville pouvait faire danser un public de tous âges sur des airs de différentes époques ?

Pari gagné, un public nombreux a répondu présent le 22 juin au soir. Les associations, l'APE, les Chasseurs, le Comité des Fêtes, En Goguette, étaient présentes pour s'occuper de la restauration et de la buvette.

M. et Mme Pêcheux-Eveillard ont connu autant de succès que l'année précédente avec les diverses animations pour enfants mais aussi côté gourmandise avec les glaces à l'italienne et les barbes à papa.

L'orchestre de Michel Ville a débuté la soirée avec des airs de jazz à travers les tables puis sur la scène pour une soirée dansante avec tous styles de musique.

Le public a grandement apprécié et a dansé jusqu'au bout de la nuit. Cette année, avant le traditionnel et magique feu d'artifice offert par la Municipalité, M. le Maire a remercié et décoré (au nom également de Pyro Concept) M. Bernard Bourreau qui depuis 40 ans est l'artificier en charge des fêtes à Francueil et grâce à qui depuis toutes ces années le public enchanté repart les yeux remplis d'étoiles. ■



ANIMATIONS

Sac à Pièces théâtre



C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli le vendredi 3 mai à 20h30 à la salle des Fêtes la troupe théâtrale « Sac à Pièces ».

Troupe qui, pour l'occasion, était composée de Christine, Émilie, Karine, Christine, Joe et Franck, sans oublier Véronique, en charge du son et de la lumière.

Pour celles et ceux qui s'en souviennent, ils étaient venus en 2019 interpréter « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Ce soir-là, c'est leur propre pièce « La déconnexion » écrite par Franck Antunes (qui est aussi un des comédiens de la troupe) que le

public a pu apprécier.

Une pièce avec un thème d'actualité mais avec un point de vue original, inventif et authentiquement jouée.

Le public, venu nombreux, a été enthousiasmé par le talent des comédiennes et des comédiens.

En fin de spectacle, une buvette tenue par le Comité des Fêtes de Francueil a permis aux personnes qui le souhaitent de venir discuter avec les artistes.

Un moment convivial d'échange.

Nous leur souhaitons de nombreuses représentations à venir. ■

Marché de Noël

Chaque année, notre marché de Noël connaît un franc succès et nous nous en réjouissons !

C'est un travail de longue haleine, (remerciements à ce titre l'équipe municipale et plus précisément celles et ceux qui s'en occupent consciencieusement) et d'organisation que de trouver des exposants d'une part disponibles mais aussi créatifs, inventifs qui savent offrir au public de la qualité, de l'originalité et de la bonne humeur.

N'oublions pas que Noël avant les achats et les cadeaux c'est surtout la joie, le partage, le bonheur de se retrouver.

L'APE comme chaque année, tenait le stand de vin chaud et de crêpes à la grande joie des visiteurs que nous remercions car leur participation soutiendra le Téléthon.

Le Père Noël, que nous remercions pour sa fidèle venue, était présent tout au long de la journée.

Il a distribué des bonbons aux enfants et a été pris en photo en leur compagnie sur son beau fauteuil rouge. Les enfants ont été joliment maquillés par Marie-France Bourreau, la présidente du Comité des Fêtes. Nous la remercions pour sa participation.

Jean-Louis Lévêque, avec toujours autant d'enthousiasme, a animé notre marché jusqu'à sa clôture à 18 h.

Il a présenté les exposants qui ont eux-mêmes présenté leurs produits.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles, les associations, les élu(e)s volontaires qui, chaque année, répondent présent(e)s à la réalisation de notre marché de Noël.

Nous essayons de faire au mieux pour satisfaire nos exposants et notre public.

C'est dans la bonne entente, la coopération, le respect et la générosité que nous continuerons à avoir un Marché de Noël apprécié et fréquenté. ■

CONCERTS

CONCERT DE L'ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE TOURS

Nous nous étions entendus l'année dernière pour leur prochaine venue, chose promise, chose due ! Pour les fidèles, l'orchestre n'est plus à présenter et c'est toujours avec un grand plaisir que nous les avons retrouvés le samedi 14 décembre.

Toujours sous la baguette de leur chef Martial Djébré, les œuvres choisies par l'Orchestre étaient : Gounod, Les Marionnettes.

Bellini Concertino pour hautbois (avec Rémy Maffre, hautboïste solo).

Peer Gynt, Le matin.

Chaminade, Concertino pour flûte (avec Pierre Guigo, flûtiste solo).

Tchaïkovsky, Marche slave.

Un répertoire varié qui a enchanté le public fidèle venu nombreux pour les soutenir et les apprécier. À leur plus grand plaisir, l'orchestre a exécuté en bis le très connu air de Grieg « Dans l'ancre du roi de la montagne ».

Nous vous remercions vivement pour votre présence et nous espérons vous revoir l'année prochaine pour une belle soirée musicale à partager avec l'Orchestre Universitaire de Tours.

LE QUATUOR TODOROFF



Cette année, dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes « Autour de Chenonceaux-Bléré Val de Cher », c'est le quatuor Todoroff que nous avons souhaité vous faire connaître.

Le dimanche 26 mai à 16h dans l'église Saint-Thibault, le quatuor composé de Nikolay Kisiov au violon, Arnaud de Lespinay au violon, Anthony Chéneau à l'alto et de Mai-Tiaré Coignard au violoncelle était accompagné par Claude-Marie Chesné à la clarinette solo.

Leur répertoire est un fabuleux voyage musical inédit, nous redécouvrons des auteurs classiques comme Mozart mais aussi des œuvres de musique tzigane, des pays de l'Est et du jazz.

Les œuvres choisies étaient :

Mozart, clarinette quintet K581.

F. Kreisler, Libesfreud.

Hora en si mineur.

Les deux guitares

L'Alouette

V.Monti Czardas

Les yeux noirs

Fraylekh

Au-delà de leur brillante interprétation et de leur impressionnante virtuosité, c'est avec une pointe d'humour et de malice que les deux violonistes ont expliqué les morceaux au public créant ainsi un lien chaleureux.

L'assistance conquise et debout a ovationné longuement et vivement le quatuor Todoroff. Des artistes à suivre !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfant/loisirs

CLUB DU BON ACCUEIL

Toujours plus d'activités

Le club propose diverses activités telles que :

- L'initiation à l'informatique, le lundi après-midi. (14 h-17 h).

- La pétanque, le mardi après-midi. (14 h-17 h).

- La marche, les mercredis et samedis matin (Hiver : 9 h - Été : 8 h).

- Atelier chant, le mercredi après-midi tous les 15 jours (14 h 30-16 h).

- Tricot, le mercredi après-midi tous les 15 jours (14 h-16 h 30).

- Bibliothèque, le mercredi après-midi (14 h-17 h).

- Le cyclo tourisme, le jeudi matin (voir météo).

- Jeux de société (cartes : belote, tarot et autres), le jeudi après-midi (14 h-18 h).

- Les loisirs créatifs, le vendredi après midi (14 h-18 h).

N'hésitez pas à vous renseigner et à venir nous rejoindre pour profiter d'une ou plusieurs activités



La cotisation annuelle permet l'accès à toutes les activités. Meilleurs vœux à tous pour l'année 2025 !

RENSEIGNEMENTS

02 47 30 23 64 ou 06 08 83 10 17
Le Président, Jean Pierre LENAIN

MUSIQUE

Chorale Franchœur

Le samedi 30 novembre à 15 h, Franchœur composé des chorales de Francueil est venue se produire pour la première fois à la salle des Fêtes de la commune au profit du Téléthon. Choraline, la chorale de Chisseaux et l'Atelier Chant de la MJC d'Amboise étaient également sur scène. Cet ensemble vocal de plus de 60 choristes, dirigé par Edith Bossard et accompagné par François Boué et Philippe Lemaire à la guitare et à la flûte, a proposé à un public venu en grand nombre, un programme original et très varié mêlant chants classiques, chants pop et chants du monde.

Un chèque a été remis le jour du marché de Noël à l'A.P.E de Francueil Chisseaux à l'occasion de sa collecte au profit du Téléthon. Un grand merci au Club du Bon accueil et en particulier à son Président, M. Jean-Pierre Lenain.

Les prochains concerts Joyeux à Francueil sont prévus au printemps et au début de l'été. Franchœur proposera dès janvier une section



de chorale pour enfant de 8 à 12 ans. Les répétitions auront lieu le mercredi de 14 h 30 à 16 h et seront communes au groupe du mercredi, composé essentiellement de seniors.

Le groupe du jeudi (répétitions hebdomadaires) pour un répertoire pop, gospel, variétés françaises et internationales, accompagné par deux musiciens, recrute des chanteurs hommes et femmes.

Votre enfant a envie de chanter, vous avez envie de chanter ?

RENSEIGNEMENTS

Contactez Edith au 06 13 63 32 26 pour plus d'informations.

Les débutants sont bienvenus, seule la bonne humeur est de rigueur.

Le comité des fêtes



Le comité des fêtes est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'association, composée exclusivement de bénévoles, organise tout au long de l'année des manifestations culturelles, ludiques ou de découverte de l'artisanat et des savoir-faire.

Chaque bénévole apporte son aide en fonction de son emploi du temps, de ses souhaits et de ses compétences. Ci-dessous, un résumé des activités 2024 :

Loto

Pas de grosse concurrence dans les environs ce qui nous a permis d'avoir une belle participation.

La reconduite des bons d'achat est toujours bien accueillie par le public.

Belote

Comme chaque année, nous avons retrouvé nos habitués. Nous espérons que 2025 attirera d'autres passionnés des jeux de cartes.

Histoires d'images

Jean-Louis Bouclet, basé rive gauche du cher au camping du moulin fort, nous a fait profiter cette année de la projection de films sur Francueil. Il nous a fait la démonstration d'appareils de projection, dont un projecteur à gaz de 1938.

Les visiteurs ont pu découvrir également les œuvres photographiques d'Alain Dalençon, Jean-Claude Pavy, Grégory Mourcot, Jean de Barros et de Eric Savignard. Ils nous ont tous émerveillés avec l'exposition de leurs plus beaux clichés.

Pour la première fois, un concours photos a été organisé. Plus de 20 participants, de 9 à 70 ans, ont exposé leurs clichés et ont participé à la compétition qui a récompensé les trois meilleures photos Adultes et les trois meilleures photos enfants.

Les six lauréats se sont vus remettre des bons d'achat.

Fête d'Automne

Troisième édition sur deux jours cette année.

Une fois de plus, la météo s'est montrée capricieuse mais

n'a pas empêché le nombre des exposants de croître.

Un sculpteur sur bois à la tronçonneuse a impressionné le public.

Plusieurs associations soucieuses des valeurs de la terre, de la biodiversité et de l'environnement étaient présentes sur le site et ont partagé avec les visiteurs des messages forts sur la sauvegarde de la planète.

De nombreux bénévoles étaient au rendez-vous pour orchestrer cette manifestation.

Merci à tous ceux qui ont œuvré tout au long de l'année pour rendre possible nos fêtes.

Merci également à la municipalité pour son écoute et son soutien logistique en mettant à notre disposition suivant nos besoins : matériel et personnel pour faciliter l'organisation de nos manifestations.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes les personnes intéressées pour aider ou participer aux diverses manifestations qui sont en préparation pour 2025.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous, une très belle année 2025 remplie de beaux moments de convivialité.

L'info en +

Agenda 2025

Loto : 16 février

Belote : 9 mars

Fête de Francueil et Histoire

d'Images : 21 juin

Nous reconduisons le concours photos.

Cette année, le thème sera : Francueil, vu à travers votre objectif, photos format : 15 x 20

À partir de 12h : Scène ouverte.

Que vous soyez chanteur, musicien, slameur, ou tout simplement passionné par la musique, c'est l'occasion parfaite pour monter sur scène et partager votre art.

Fête d'Automne : 4 et 5 octobre

Rando nocturne : 27 décembre

Conseil d'administration :

Présidente : Marie-France BOURREAU

Vice-président : Hervé DELALANDE

Trésorier : Cédric TROUVE

Trésorier adjoint : Stéphane LE POLOZEC

Secrétaire : Catherine SANTOYO

Secrétaire-adjoint : Jean-Louis CHERY

Membres : Patrick RADET, Stéphane LE POLOZEC, Yannick DONIAS ; Nicolas GUILLERM

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 23 64

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 29 10

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 29 10

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 29 10

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 29 10

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 29 10

Secrétaire : James LEFEVRE



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

ASSOCIATION LOCALE FÉDÉRÉE DE CIVRAY FRANCUÉIL

Notre Action :

Rassembler : les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme les veuves et orphelins de guerre, les veuves d'anciens combattants, membres associés.

Agir : pour la défense et les intérêts du monde combattant. **Respecter :** le souvenir des combattants morts pour la France.

Contribuer : à la transmission de la mémoire qui reste pour nous une priorité comme, la participation aux cérémonies patriotiques et la formation civique des jeunes générations. Adhérer à l'U.N.C. c'est se retrouver en toute convivialité pour échanger et partager au cours de repas ou de sorties, c'est être informé par un journal mensuel et aussi bénéficier d'une aide sociale, d'un accompagnement dans les démarches personnelles auprès de l'ONAC VG ou d'organismes sociaux.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Pour tous renseignements complémentaires ou adhésions, les membres du bureau se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Président :

Jean Pierre LENAIN

Tél. 02 47 30 23 64

Secrétaire : James LEFEVRE

Tél. 02 47 30 29 10



CHASSE

Syndicat de chasse de Francueil

Après plusieurs années de chaleur et de sécheresse, l'année 2024 aura été très humide. De bon augure pour la végétation mais à risque pour les populations concernées par les inondations, mauvaise pour les cultures et récoltes et très impactante pour les nichées. En ce qui concerne les lièvres, chevreuils et sangliers, il semblerait que les intempéries n'aient pas impacté leur reproduction.

Les comptages nocturnes des lièvres en janvier et les retours de terrain nous montrent une augmentation constante de la population. Une demande de plan de chasse a été faite pour le prélèvement de dix lièvres. Un chasseur sur quatre se verra donc attribuer un bracelet de prélèvement et n'aura qu'une seule journée pour le réaliser.

La diminution des populations de chevreuils semble se confirmer et se généraliser un peu partout en France. Des cas de mortalité chez les ruminants sauvages et notamment chez le chevreuil sont signalés en Indre-et-Loire depuis quelques semaines. Pour le moment,

aucune infection majeure n'a été détectée mais principalement des troubles alimentaires causés par une consommation inhabituelle de plantes peu digérées voire inadaptées. Ces régimes atypiques sembleraient être liés à des changements environnementaux et pourrait être l'une des conséquences de l'adaptation de ces espèces sauvages au changement climatique. Le réseau SAGIR poursuit ses investigations et pour cela nous devons être attentifs et vigilants en signalant toute mort suspecte de ces animaux. Pour le moment, un seul chevreuil a été trouvé mort sur Francueil. Bien évidemment notre plan de chasse sera adapté à cette situation.

Sur la même période, la présence de sangliers était en nette diminution. Les battues au bord du Cher sont restées vaines. Nous les avons régulièrement trouvés près des habitations. Cette année, avec une nourriture abondante, leur reproduction a été forte et leur présence s'intensifie. Nous resterons vigilants sur leur implantation et nous vous invitons à nous signaler leur présence au plus vite pour éviter

que vous retrouviez votre pelouse ou jardin complètement retourné. J'en profite pour remercier les gens qui nous font confiance et qui nous préviennent de ces intrusions. Ce n'est pas toujours évident mais nous faisons au mieux pour apporter une réponse ou une solution à ce fardeau/lourd problème.

Cette année, nous avons reconduit l'opération « Francueil propre » qui, rassemble toujours autant de bénévoles et qui malheureusement s'avère toujours aussi nécessaire et importante pour notre village. En 2025, elle aura lieu le dimanche 6 avril.

Le syndicat de chasse de Francueil vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.

RENSEIGNEMENTS

Président : Sébastien Pavy

06 87 73 72 55

TRIAL CLUB DE FRANCUEIL (TFC)

Encore une belle saison au trial club de Francueil



Retour sur l'année 2024 et perspectives pour 2025

L'année 2024 a été marquée par une belle dynamique au sein de notre association, qui compte désormais 95 adhérents passionnés. Nous avons eu le plaisir d'organiser trois événements majeurs qui ont rassemblé petits et grands autour de notre passion commune pour le trial.

– 28 avril 2024 : Trial-kids

Une journée dédiée aux jeunes talents, où près de 15 enfants ont pu démontrer leur habileté et leur enthousiasme sur des parcours adaptés à leur niveau. Un moment de convivialité et de découverte pour les familles.

– 9 juin 2024 : Trial inter ligues

Cet événement a réuni 87 compétiteurs de différentes régions, offrant un spectacle de haut niveau et une compétition acharnée. Les participants ont pu se mesurer sur des parcours techniques et exigeants, sous les encouragements d'un public nombreux.

– 10 novembre 2024 : Trial Vintage

Un retour aux sources avec 69 motos anciennes, qui a ravi les amateurs de mécanique rétro et de performances authentiques. Ce trial a été l'occasion d'illustrer l'histoire et l'évolution de notre discipline.

Nos membres ont également participé à diverses compétitions nationales en 2024.

Plusieurs adhérents du TCF ont également participé à des épreuves nationales comme le Ventoux Classic, épreuve mythique en moto ancienne et par équipe dans le Vaucluse et les 3 jours de la Truyère dans l'Aveyron.

En 2025, nous poursuivons sur cette lancée avec un calendrier riche en événements :

– 26 avril 2025 : Trial-kids

Nous renouvelons notre engagement envers les jeunes en leur offrant une nouvelle opportunité de briller et de s'amuser dans un cadre sécurisé et bienveillant.

– 18 mai 2025 : Trial inter ligues

Une nouvelle édition de cette compétition interrégionale, qui promet encore plus de défis et de moments forts. Les meilleurs pilotes seront au rendez-vous pour se disputer la victoire.

– 5 octobre 2025 : Championnat de France des régions de trial

Francueil aura l'honneur d'accueillir cette prestigieuse compétition nationale. Les meilleurs pilotes de chaque région viendront s'affronter pour

le titre de champion de France, offrant un spectacle exceptionnel et ne pas manquer.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments de sport et de convivialité. Merci à tous nos adhérents, bénévoles et partenaires pour leur soutien indéfectible. Ensemble, continuons à faire vivre notre passion pour le trial !

La participation à la vie de la commune est également un point important pour le TCF, que ce soit lors de la journée communale de dépollution ou la mise à disposition du terrain pour d'autres associations. Pour plus d'informations, visitez notre site web : www.trialclubfrancueil.fr.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations, visitez notre site web : www.trialclubfrancueil.fr

L'info en +

87
concurrents et un
nombreux public

ASSOCIATION FRANCUEIL ZUMBA

Cours de zumba à Francueil

Pour la 10^e année consécutive, des cours de zumba sont dispensés le lundi soir de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Francueil.

Cette activité est gérée pour la 8^e année par l'association Francueil Zumba.

Nous avons repris les cours le 16 septembre 2024. Nous accueillons avec un grand plaisir 17 adhérentes pour cette saison 2024-2025, âgées de 14 à 63 ans.

Nous avons sept adhérentes habitant la commune de Francueil, et les autres adhérentes sont réparties sur les communes voisines entre Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles. Les cours sont dispensés par une professeure diplômée.

L'ambiance y est très conviviale, il n'y a pas besoin d'avoir de niveau minimum pour suivre les cours. Toutes les participantes sont très motivées, et il règne un très bon état d'esprit.

Les adhérent(es) doivent être âgé(es) de 12 ans minimum.

Vous pouvez venir assister ou participer à un premier cours qui sera gratuit.

Les cours sont dispensés du mois de Septembre à



la fin du mois de juin de l'année suivante y compris les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël.

Chacune trouve du plaisir durant l'heure de cours, en alliant l'activité physique et un moment pour soi, en se faisant également du bien au moral !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année avec celles et ceux qui vous sont chers. Je vous

souhaite également une très belle année 2025. Qu'elle vous apporte la santé, la joie, beaucoup de bonheur et de rires.

RENSEIGNEMENTS

Présidente de l'Association :
Nadine DONIAS : 06 79 39 06 74
nydonias@orange.fr

POUR TOUS

Gym volontaire

L'association de gymnastique volontaire est un groupe d'une vingtaine de licenciées qui pratique le mercredi soir à la salle des fêtes de 20 h 30 à 21 h 30. Aucun niveau de base n'est prérequis.

Composition d'un cours :

– un échauffement plutôt basé sur le cardio avec du boxing (musique chorégraphiée inspirée des sports de combat) et du step.

– un corps de séance travaillant le corps dans sa globalité (cuisses, abdominaux, fessiers, bras et coordination) sous différentes formes de travail (ateliers, travail avec ou sans matériel, travail sur tapis...) tout en musique.

– un retour au calme avec des étirements ou des postures inspirées du yoga.

Le tout se fait dans la bonne humeur.

Cette année, nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité qui, en plus

de nous mettre à disposition la salle toute l'année gracieusement, nous a octroyé une subvention exceptionnelle pour l'acquisition de matériel de proprioception. Cela va nous permettre de travailler la posture, la coordination et l'équilibre sur certaines séances de façon ludique. Un très grand merci !

Le bureau :

GUIGNARD Annie : présidente

COUTURIER Chantal : trésorière

NICOLAS Caroline : secrétaire

Toutes les licenciées et le bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement
Caroline (coach)

06 87 56 94 42

CARDIO **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

FITNESS À FRANCUEIL

STEP BOXING ABDOS FESSIERS

COURS TOUS NIVEAUX
TOUS LES MERCREDIS / 20H30
SALLE DES FÊTES
CONTACT : 06 87 56 94 42

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bien que la compétence du ramassage et le traitement des ordures ménagères soit intercommunale, il est normal que les habitants de la commune soient informés des évolutions de ce service.

Jeter ses ordures dans les bacs, ce geste simple coûte de plus en plus cher aux utilisateurs.

« La redevance sur les ordures ne fait qu'augmenter et la prestation se dégrade » entend-on régulièrement.

Il est vrai que les coûts ont beaucoup augmenté, avec l'inflation, avec la hausse du carburant pour la collecte, mais également avec une taxe très importante qu'applique l'État sur les déchets

ménagers et résiduels, et qui a été multipliée par trois ces cinq dernières années.

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères que vous acquittez, ne concerne pas uniquement la poubelle noire (ordures ménagères), mais aussi la poubelle jaune (pour le tri sélectif) et les déchetteries.

Le syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères (SMICTOM) fait d'importants efforts pour améliorer sa communication, un site internet nouveau est mis en ligne, n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE SMICTOM

Le premier site internet du SMICTOM est en ligne depuis le début de l'année. : www.smictom-amboise.fr

Vous y trouverez :

- Des informations relatives au projet de prévention et réduction des déchets porté par le syndicat
- Des informations relatives aux bons gestes de tri.
- Un onglet dédié aux démarches en ligne



CALENDRIER - COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Quelques petits rappels :

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir

Les 2 bacs sont collectés le même jour

Lorsque le jour de collecte est férié, celui-ci est décalé au lendemain.

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Vendredi 3 janvier	Jeudi 16 janvier	Jeudi 30 janvier
Jeudi 13 février	Jeudi 27 février	
Jeudi 13 mars	Jeudi 27 mars	
Jeudi 10 avril	Vendredi 25 avril	
Vendredi 9 mai	Jeudi 22 mai	
Jeudi 5 juin	Jeudi 19 juin	
Jeudi 3 juillet	Vendredi 18 juillet	Jeudi 31 juillet
Jeudi 14 août	Jeudi 28 août	
Jeudi 11 septembre	Jeudi 25 septembre	
Jeudi 9 octobre	Jeudi 23 octobre	
Jeudi 6 novembre	Jeudi 20 novembre	
Jeudi 4 décembre	Jeudi 18 décembre	

LA PAROISSE

Notre paroisse « Saint Jacques du Val de Cher » regroupe 14 clochers :

- Église Saint Romain d'Athée sur Cher
- Église Saint Christophe de Bléré
- Église Saint Romain de Céré la Ronde
- Église Saint Jean-Baptiste de Chenonceaux
- Église Saint Pierre de Chisseaux
- Église Notre Dame de Cigogné
- Église Notre Dame de Civray de Touraine
- Église Saint Médard de Dierre
- Église Saint Aignan d'Epeigné les Bois
- Église Saint Thibault de Francueil
- Église Saint Quentin de La Croix en Touraine
- Église Sainte Luce de Luzillé
- Église Saint Martin de St Martin le Beau
- Église Saint Martin de Sublaines.

Au service de la paroisse :

L'équipe d'animation pastorale assiste le curé de la paroisse dans l'animation et la mise en œuvre locale de la mission de l'Église dans la fidélité aux orientations diocésaines.

L'équipe propose, avec l'aide d'intervenants, des formations sur la liturgie et des conférences abordant des sujets d'actualité.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site de la paroisse. Ainsi des personnes s'engagent ;

Et vous, peut-être accepteriez-vous de donner un peu de temps ? de partager vos talents ?

Pour contacter la paroisse :

Maison paroissiale : 5 rue Voltaire- 37150 Bléré

Tél : 02.47.57.91.12 ; paroissejvc@gmail.com

Permanence accueil : lundi, mardi jeudi, vendredi, samedi : 9 h 30 - 11 h 30 ; mercredi : 14 h - 16 h

Vous pouvez également prendre un rendez-vous avec le père Simon Lévêque en contactant la paroisse.

Messes :

Tous les dimanches et jours de fêtes à 10 h 30 à Bléré.

Le samedi dans les autres villages, à 18 h 30 (sauf cet hiver).

Le programme est affiché à la porte de l'église

En semaine, mardi 18 h 30 et jeudi 11 h 30 à Bléré

Pour Francueil :

Chapelet le jeudi à 18 h 30

Contact : Marie-France Bourreau, tél. 06 59 75 07 39, Delphine d'Astorg, tél. 06 19 28 42 82

La couronne de l'Avent :

Le concept de la couronne de l'Avent est né en Allemagne au XVI^e siècle. Cependant, ce n'est que trois siècles plus tard que la couronne de l'Avent moderne a pris forme.

Johann Hinrich Wichern (1808-1881), pasteur luthérien allemand et pionnier de la mission urbaine auprès des pauvres, est considéré comme étant l'inventeur de la couronne de l'Avent moderne.

Pendant l'Avent, les enfants de l'école demandaient tous les jours si Noël était arrivé. En 1839, il prit le grand anneau en bois d'une vieille roue de charrette et le décora de 24 petites bougies rouges et de quatre grandes bougies blanches. Une petite bougie était allumée successivement chaque jour de la semaine pendant l'Avent et une grande bougie blanche était allumée chaque dimanche. La coutume gagna du terrain dans les églises protestantes d'Allemagne et évolua vers la petite couronne à quatre ou cinq bougies que l'on connaît aujourd'hui.

Les catholiques romains d'Allemagne commencèrent à adopter cette coutume dans les années 1920.

Depuis, elle s'est répandue un peu partout dans le monde chrétien.

Les 4 bougies symbolisent : le Pardon, la Foi, la Joie, la Paix.

État civil

Naissances (13)*

4 janvier	Léna ARCAY
12 janvier	Tysalía GALONDE
25 janvier	Eden SCHMITT
10 mai	Yzaac VERDIER
22 juin	Sacha LE GODAIS BARRIER
25 juin	Éliwen CARTEREAU MARLY
10 novembre	Luana JOUNY
18 novembre	Esmée COUTON



Mariage (8)*



23 mars	Quentin ULLIAC et Wipom TURONGSOMBOON
29 juin	Claude Marie CHESNE et Thierry BOIREAU
6 juillet	Vanessa GALLET et Jonathan GROSSI

Décès (13)*

28 février	Nicole ROMAIN
21 mars	Michel BLONDEAU
16 avril	Catherine WERNER
10 mai	Kléber BRÉDIF
20 août	Joseline DAVID
25 septembre	Jean-Claude MOUGNE-AGOSTINELLI
31 octobre	Nathalie BANNIER-DOUSSINEAU
31 octobre	Denise LEGRAND
16 novembre	Lucette LOISEUR

*Le nombre entre parenthèses indique le nombre effectif de naissances, mariages... mais ne figurent dans la liste que ceux pour qui nous avons l'accord de parution.

Par ailleurs, vous pouvez nous signaler une adoption qui, bien que ne donnant pas lieu à un acte d'état civil en mairie, s'apparente à une naissance.

Nous ne publions, sauf avis contraire de la famille, que les décès parus dans la presse et ayant fait l'objet d'une information en mairie.



La Mairie à votre service :

Mairie de Francueil
2 rue des Écoles - 37150 Francueil

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : de 13 h 45 à 17 h 15

Contacts :
Tél. 02 47 23 91 43
Site Internet : francueil.fr
Contact mail : mairie-francueil@francueil.fr
ou accueil-francueil@francueil.fr
Secrétaire générale : secretairegenerale-francueil@francueil.fr
Service urbanisme : urbanisme-francueil@francueil.fr
Service enfance : enfance-francueil@francueil.fr
Service technique : techniques-francueil@francueil.fr

GUIGNARD et FILS
• MAÇONNERIE NEUF
• RÉNOVATIONS
• RAVALEMENT • TAILLE DE PIERRE
Tél. 02 47 23 83 84
28 rue de l'Europe - 37150 CHISSEAUX
contact@guignardetfils.fr
www.guignardetfils-maconnerie-chisseaux.fr

NANOU RETOUCHE
Tous travaux de retouches
Travail soigné
C. QUITTANSON
126 rue du Général de Gaulle
41400 Saint-Georges-sur-Cher
06 72 20 49 20
(laisser message si répondeur)
Du lundi matin au jeudi matin
de 8 h 30 à 12 h 30
l'après-midi sur rendez-vous

VIN DU VAL DE LOIRE DÉGUSTATION & VENTE
La Gourmandière
CAVEAU DE FRANCUEIL - OUVERT TOUTE L'ANNÉE
DU MARDI AU SAMEDI SAUF JOURS FÉRIÉS, DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H
VENEZ ÉGALEMENT DÉCOUVRIR NOTRE GAMME DE VINS DU VAL DE LOIRE
SAUVIGNON, ROSÉ, GAMAY ET CÔT EN AOC TOURAINE
MÉTHODES TRADITIONNELLES ET CRÉMANT DE LOIRE
24, RUE DE CHENONCEAUX
37150 FRANCUEIL
TÉL. 02 47 23 91 22
info@vignerons-gourmandiere.com
www.vins-gourmandiere.com

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité
Secrétariat général pour l'Administration
Direction du service national et de la jeunesse

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?
La loi du 28.10.1987 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et de leurs devoirs.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires
1 Enseignement de l'éthique
2 Le recensement à 16 ans en mairie
3 La Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.
Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.
Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou en ligne pour certaines communes www.service-public.fr

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :
- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis.

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte. Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité, n'oubliez pas de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national d'Angers
09 70 84 51 51 - lundi au jeudi 08h à 19h30 - vendredi 08h à 12h - 18h30 à 19h30
Pas d'accueil public

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !
Armées Jeunesse @armees-jeunesse

BRICOMARCHÉ MAISON - JARDIN
42 av. du 11 Novembre 1918 37150 BLÉRÉ
InterMarché BLÉRÉ
5 av. du 11 Novembre 1918 37150 BLÉRÉ

Bricomarché (Bléré) www.ledriveintermarche.com
Les Mousquetaires

02 47 23 54 24 02 47 57 84 86

VIVE LE JARDIN
Une enseigne du groupe Jardiland

• TONNELLES • CARPORTS • SALONS DE JARDIN • BBQ •

Service livraison et montage à domicile
Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardinerie-de-blere.fr
contact@jardinerie-de-blere.fr
Tél. 02 47 57 96 01

OUVERT le lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h - du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
OUVERT le dimanche de 10h à 12h30

SP SARL
Sébastien PASTOR
COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - RAMONAGE
- NEUF ET RÉNOVATION -

02 47 30 35 91
06 72 80 63 10
sebastien_pastor@outlook.fr
9, rue du Moulin Neuf
37150 FRANCUEIL

extra BLÉRÉ

Électroménager - Image - Son
Antenne & SAV

Ouvert du mardi au samedi
9 h-12 h / 14 h 30-19 h
Sauf le samedi 18 h
Tél. 02 47 30 28 25 & 02 47 30 60 10

• Chauffage • Energies renouvelables
• Plomberie-Sanitaire • Pompes à chaleur

Bardet
Maîtrisons ensemble l'énergie

Tél. 02 54 32 07 54 | www.bardet-sn.com | Montrichard

A Fleur d'eau
Artisan Fleuriste
Toutes compositions florales

5, place Bretonneau
41400 Saint-Georges-sur-Cher
02 54 32 40 04

réglement par

SARL Jan BUSSEY & Axel PROVOST



TRAVAUX PUBLICS et TERRASSEMENTS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS (COUR, PAVÉ, ENROBÉ) - RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT AUTONOME

2 le four au noir - 37460 CÉRÉ LA RONDE

Axel PROVOST co-gérant

☎ 02 47 94 21 08 - 06 27 81 43 43

🌐 www.busser-provost.com @ busser.provost@orange.fr



GUAPITA INSTITUT

Soins esthétiques
Cosmétiques bio

Soins corps et visages personnalisés
Produits de soin bio
Épilation
Maquillage

Du mardi au vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h
le samedi : 9 h 15 - 13 h
sur rendez-vous au
02 47 57 88 23

19 rue Saint Julien - 37150 BLÉRÉ

📍 Guapita institut



harpente

Benoît ROBIN Sarl

8 rue Gustave Eiffel
37150 BLÉRÉ
02 47 57 86 02



ouverture

DELAUNAY STORES

**STORISTES
DE FRANCE**

FENÊTRES • VOILETS • PERGOLAS • STORES

BLÉRÉ

02 47 30 24 30

www.storistes-de-france.com



Sarl RELAIS DES CARRIERES

Garage CRUCHET

MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
REPARATIONS TOUTES MARQUES

VENTE VEHICULES OCCASIONS
MULTI MARQUES



24h/24



4, Route de Vierzon - D976
41400 St Georges-sur-Cher
www.garage.cruchet.fr
02 54 32 41 66

Portails,
Escaliers,
Balustres,
Rampes,
Grilles,
Rideaux-
métalliques,
Portes-
sectionnelles,
blindées...

Ferronnerie d'Art
Serrurerie

Forges Kelly

SARL

carl.kelly@orange.fr

06 08 16 26 28

14 le Clos des Raimbaudières - 41400 St-Georges-sur-Cher



Maxime MOREAU

Tél. 06 66 67 68 33

maxime@avilia37.com

8 rue des Regains

37150 BLÉRÉ

www.avilia37.com

- DÉPANNAGE
- INSTALLATION
- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- POMPE À CHALEUR
- RECHERCHE DE FUITES